



Compte-rendu de la Commission régionale de l'économie agricole et du monde rural (COREAMR)

26 juin 2026

Les participants à la réunion sont indiqués en annexe.

Introduction : Julien Barré, DRAAF adjoint des Pays de la Loire.

1. Plan d'actions Ecophyto 2030

L'architecture de la déclinaison régionale d'Ecophyto 2030 a été travaillée lors de 2 comités techniques avec les acteurs agricoles (28/04/26) et les administrations (30/04/2026). Les actions agricoles ont été élaborées en comité Ecophyto et agronomie le 11/05/2026. Des contributions ont pu être apportées jusqu'au 11/06.

La majorité des actions d'Ecophyto 2+ est renouvelée. Une nouvelle action sur le développement de projets entre l'amont et l'aval est intégrée dans le volet 1. Les actions sur la connaissance sont organisées autour du concept « Une seule santé » dans le volet 2. Les modalités de gouvernance sont renouvelées dans le volet 3.

Il est proposé à court terme d'intégrer des actions pilotes territorialisées dans le plan et de l'enrichir au fil de sa mise en œuvre et analyse des données avec de nouveaux territoires.

Vincent Pipaud (FNE) demande à ce que soient bien identifiées la part de la production et la part de la transformation dans les revenus de l'agriculture en région. Concernant la toxicité des molécules, il souhaite une analyse sur l'impact du cumul des molécules et demande si l'on peut conclure à une stabilité d'usage des PPP.

Julien Taunay (CAB) rappelle des cas de contamination croisée de surfaces en bio notamment par le prosulfocarbe de par sa volatilité. Qui doit indemniser les producteurs touchés ? Le tribunal a reconnu récemment le dommage et la nécessité d'indemniser le préjudice.

Thomas Jullien (LCA) se montre très intéressé par la territorialisation et l'action filières.

Julien Taunay (CAB) valide le principe de la territorialisation mais demande à mieux en comprendre l'architecture, la gouvernance et le financement.

Eric Sarazin (IDFEL) ne voit pas de projets sur biodiversité/faune/flore ni sur la médiation entre agriculteurs, scolaires et collectivités.

Vincent Pipaud (FNE) souhaite que la question des captages reste une priorité. Favorable au travail sur Noirmoutier, il incite à faire transparence du travail fait, ce qui aide à tisser les liens avec les collectivités et les citoyens. Il relève également de nombreuses mutations paysagères dans certains secteurs (élevage -> céréales) en 53 et 85 notamment et incite à s'intéresser à cette thématique en amont, avant d'avoir des inversions des tendances sur les pesticides. Il salue l'aspect territorial et la recherche de valeur, le lien entre les bonnes pratiques et la valeur ajoutée.

Virginie Guichard (CAPDL) confirme que l'approche territoriale et filière est importante et qu'elle doit être en complémentarité avec ce qui est fait, avec une vision plus globale que la seule agriculture. Elle rappelle la nécessité d'être clair sur les moyens d'accompagnement vis-à-vis de la prise de risques et de la perte de valeur.

Conclusions : Julien Barré constate un assentiment positif sur la méthode de travail, pas d'opposition des membres, mais un besoin de détails sur la gouvernance et modalités des projets de territoires. Il précise que le plan sera enrichi au fur et à mesure des démarches d'approche des territoires.

Rappel des échéances :

- pour le 10/07 : propositions de territoires à ecophyto.draaf-pays-de-la-loire@agriculture.gouv.fr
- pour le 31/07 : envoi du projet de feuille de route aux membres de la COREAMR
- pour le 04 septembre dernier délai : observations sur la feuille de route à l'adresse ecophyto ci-dessus
- 30/09 : publication de la feuille de route.

2. Planification écologique : bilan de la COP en région Pays de la Loire

Vincent Pipaud (FNE) remercie de remettre ces sujets à l'ordre du jour de cette instance. Tout ce qui a été débattu à l'occasion des ateliers LOSARGA pourrait être remis sur la table. Il ne faut pas raisonner séparément décarbonation et biodiversité. Il alerte sur les faux bons projets (comme certains méthaniseurs). Il estime que produire pour les gens plutôt que pour les animaux n'est pas assez traité et soulève des problèmes de cohérence d'accès au foncier pour des projets nourriciers.

Daniel Rivière (ARS) estime que la stabilité des CMR2 n'est peut-être pas une bonne nouvelle et explique que d'autres molécules ni CMR1 ni CMR2 ont des impacts sur la santé. Sur la qualité des masses d'eau, le sujet PFAS prend de l'ampleur, il cite l'acide trifluoroacétique qui a deux origines : l'agriculture et les gaz des climatiseurs. Il appelle à la vigilance sur ces 2 origines et à bien appréhender les conséquences de l'usage de la climatisation.

Philippe Dutertre (CAPDL) souligne les efforts de l'agriculture dans la décarbonation du secteur (bâtiments, couverts, etc...) mais estime que sur les PPP il va être compliqué de réduire davantage, car les plus efficaces ont été retirés. Il demande à être prudents dans les discours et à mettre en avant le choix du consommateur en parallèle des productions agricoles. Attention à ce que l'on n'importe pas l'alimentation que l'on ne peut pas produire en France.

3. Révision des zones vulnérables

La DREAL Pays de la Loire présente le projet de révision des zones vulnérables qui prévoit le maintien de la région entièrement classée, ainsi que la méthode, la procédure et le calendrier. Le classement concerne les bassins Loire Bretagne et Seine Normandie. La consultation de la COREAMR s'inscrit dans le cadre de l'article R 211-77 du code de l'environnement et fait suite à une phase de concertation ayant eu lieu à l'automne dernier.

Philippe Dutertre (CAPDL) souhaiterait que soient mis en avant des secteurs où cela s'améliore, car la prise de conscience est là et les efforts faits par une majorité d'agriculteurs. Il rappelle que si on diminue toujours les seuils on n'arrivera jamais à en sortir.

Maud Grangeard (FRSEA) salue l'engagement des agriculteurs, rappelle que des choses évoluent quand même alors que les règles s'empilent et deviennent incompréhensibles. Le syndicat s'interroge sur le nombre de prélèvements restreints qui peuvent faire basculer certaines masses d'eau, et sur la prise en compte du temps de percolation.

La DREAL répond que la plupart des stations ont plus de 10 mesures et sinon entre 6 et 10 mesures/an ce qui permet d'apprécier la situation et que le temps de percolation n'est pas pris en compte en tant que tel dans la méthode. Il y a eu des améliorations entre les deux campagnes mais pas de façon suffisamment marquée sur un territoire pour passer sous les seuils et permettre des déclassements.

Vincent Pipaud (FNE) salue les efforts réalisés et rappelle qu'il existe d'autres indicateurs de la qualité de l'eau comme le phosphore et que toutes les pratiques évoquées cette matinée concourent à améliorer les choses, toutes les pratiques agro-écologiques contribuent à un ensemble d'objectifs qu'il faut regarder ensemble et pas en silo.

Laurent Duval (UFC Que choisir) fait part du positionnement de l'association, à savoir le principe pollueur/payeur, et ne comprend que l'on puisse se satisfaire de la situation.

Eric Sarazin (IDFEL) demande à ne pas sous-estimer l'impact de l'alimentation importée.

Conclusions : Céline Bouey constate qu'il n'y a pas d'opposition majeure des membres de la COREAMR au projet 2026 de révision des zones vulnérables en Pays de la Loire pour les bassins Loire Bretagne et Seine Normandie tel que présenté par la DREAL (maintien de la totalité de la région en zone vulnérable).

03 JUL. 2026

La Directrice Régionale de l'Alimentation,
de l'Agriculture et de la Forêt



Annick BAILLE

Annexe participants

En présentiel :

- Julien BARRÉ (DRAAF / SREFOB)
- Nolwenn BRIAND (SGAR)
- Céline BOUEY (DRAAF / SREFOB)
- Camille CAMPÉON (DREAL / SRNP / DEMA)
- Adeline CHASTRUSSE (CAPDL)
- Sophie DURANDEAU-LAFFARGUE (DRAAF / SREFOB)
- Hervé JOCAILLE (DRAAF / SREFOB)
- Clara LE GLAUNEC (DRAAF / SREFOB)
- Vincent PIPAUD (FNE)
- Danièle RIVIÈRE (ARS)
- Mélina SIGOIGNET (DRAAF / SREFOB)
- Olivier BICHOT (AELB)
- Guillaume ROSTOLL (IDFEL)

En distanciel

- Fanny CARPENTIER (Conseil des Equidés PDL)
- Lucas CARTIER (Ter-Qualitechs)
- Pauline CLAIRAND (DDT 49)
- Alexandra DACIER (DRAAF / SREFOB)
- Jean-Charles DAULT (SGAR)
- Philippe DUTERTRE (CAPDL)
- Laurent Duval (UFC Que choisir Nantes)
- Noémie GICOUT (DDT 53)
- Maud GRANGEARD (FRSEA PDL)
- Virginie GUICHARD (CAPDL)
- Thomas JULLIEN (LCA ouest)
- Alice KOHLI (DRAAF / SREFOB)
- Johanna LAMIS (Pelé agri conseil)
- Julie LAULHÈRE (IFCE)
- Lucile LEFÈVRE (CAPDL)
- Stéphane LEMAITRE (DRAAF / SREFOB)
- Anthony MÉNARD (FRSEA)
- Véronique MONTABRIE (VIVEA)
- Marc PONDAVEN (Polleniz)
- Fabienne POUPARD (INAO)
- Éric SARAZIN (IDFEL)
- Julien TAUNAY (CAB)
- Anthony VASSEUR (CIVAM 72 ?)
- DDTM44